

René Lew,
17 février-1er avril 2014,
à la suite des journées de l'APJL sur *La passe et son enseignement*
(les 15 et 16 février 2014)

Positions II : (22) Pourquoi la passe ?¹

1. La raison de la passe est-elle institutionnelle ou personnelle ?

À l'encontre du choix de nombreuses associations qui instaurent la passe pour se fonder de façon somme toute circulaire depuis l'assise qu'elles prennent sur les « Analystes de l'École » qu'elles nomment², je considère que la passe se détermine du supplément d'acte que nécessite l'acte psychanalytique en jeu dans la cure. Or il n'y a pas d'acte collectif, même si le collectif peut se soutenir d'un acte singulier. Plus exactement c'est ce que j'appelle la resignification, forcément particulière, de l'objet produit en fin de cure, qui justifie, à mon avis, la passe. Ce « supplément d'acte » est le prolongement de la structure, réversive parce qu'imprédictive, de l'acte psychanalytique dans la cure, une structure ouverte afin de ne pas se conclure par un « passage à l'acte » vers un supposé originaire.

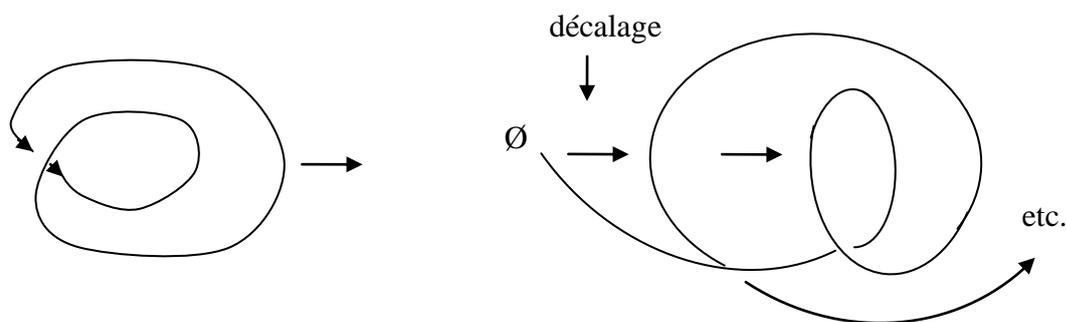


Fig. 1

Je pointe ici comme vide (\emptyset) ce supposé originaire. L'acte attient donc en particulier à ce décalage (*Entstellung*) d'avec ce supposé originaire, lequel décalage dérive la signification

¹ Ce texte sera suivi d'un second : « Comment la passe ? » (Positions II, 22 ter).

² Dans sa « Lettre aux Italiens », Lacan suggérait en sens inverse que ce soient les A. E. déjà nommés qui étayent le montage de l'École. Mais l'on verra que ce n'est pas là mon option, car même de cette façon ils ne seraient nommés que dans cette perspective, selon la définition de l'école de psychanalyse qu'on veut faire prévaloir.

obtenue dans la cure (soit l'objet, selon Frege) vers la signification qu'elle nécessite. Cela présente l'avantage pour l'analysant d'échapper à la conviction que tend à entraîner avec soi la signification à partir de ce qu'elle draine d'évidence avec elle.

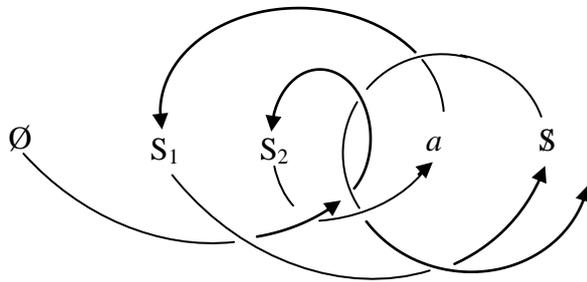


Fig. 2

La signification, où je retrouve le signifiant unaire S_1 de Lacan, est à cet égard moins originaire qu'antécédante et moins redondante qu'allant de l'avant malgré (et dans) cette répétitivité qui n'opère jamais à l'identique du fait que le décalage est toujours remis en jeu.

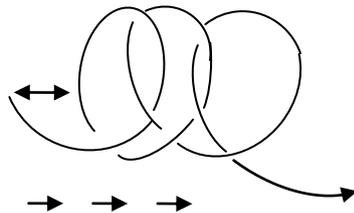


Fig. 3

Le supplément d'acte est ainsi le fait de ce décalage.

Aussi est-ce bien le *sujet* de l'entre-deux, passant à l'entre-trois, qui est la raison, le moteur et le motif de la passe et non l'institution. Encore faut-il bien souligner que cet enchaînement en hélice, par lequel je figure l'acte psychanalytique dans son créationnisme, est un schéma de l'organisation signifiante et discursive tant de la verbalisation que de l'écrit. En cela ce schématisme met par lui-même en œuvre de l'écrit. C'est aussi pourquoi le dispositif de passe schématise par son fonctionnement, et dans les échanges entre les parties prenantes, la structure de l'écrit.

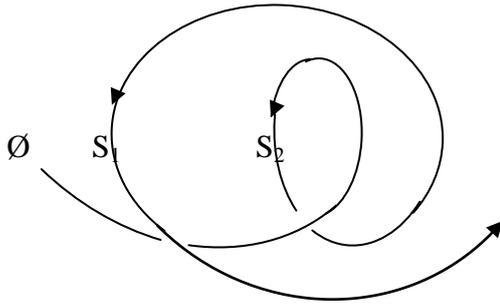


Fig. 4

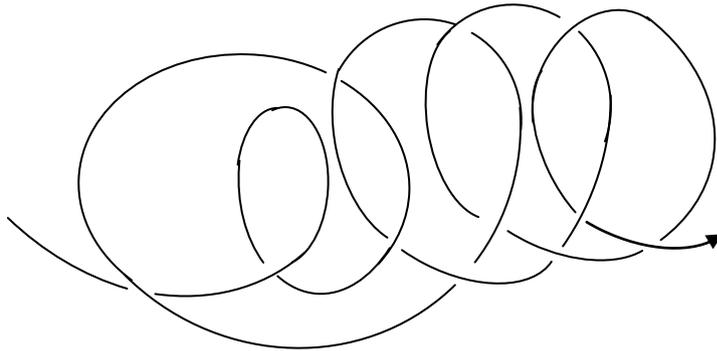


Fig. 5

Mais, à la différence de la présentation de la figure 2, la première boucle, non coincée, se défait et son annulation vient là se confondre avec le coinçage de la seconde boucle.

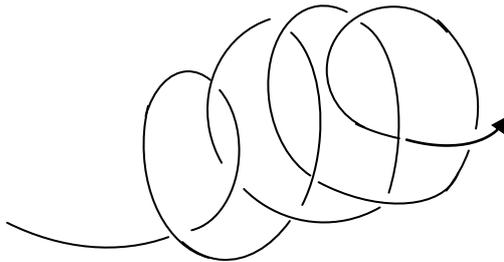
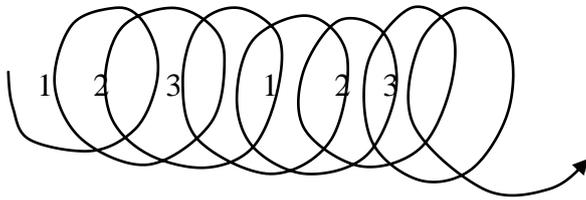


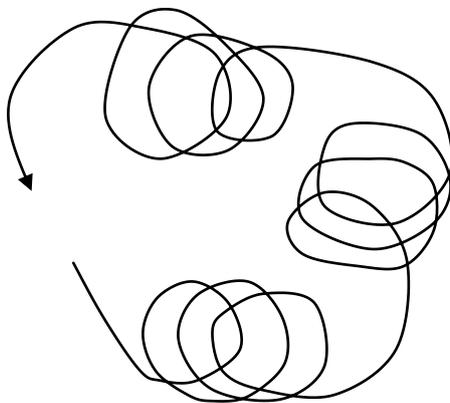
Fig. 6

C'est en quoi le S_1 disparaît sous le S_2 et que le bouclage met en série les S_2 .

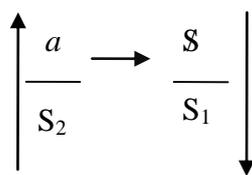
La passe, comme mode spécifique de parole mettant en jeu un coinçage à trois, développe cette organisation ternaire comme écriture dans le réel des échanges entre les parties prenantes.



J'en donne maintenant une représentation quantique en « paquets » d'entrelacs.



Dès lors l'intérêt de la passe est, quoi qu'en dise Lacan, un progrès dans la signifiance S_1

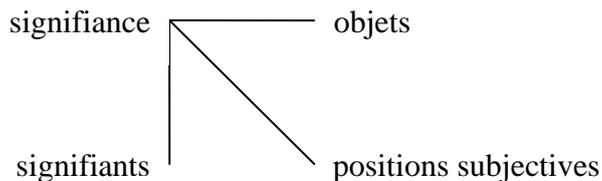


pour le sujet depuis son propre questionnement signifiant et imprédictif de ce que fut (ou *est* dans le moment) la « chute » des signifiants antérieurement érigés prédictivement en objets.

De là se comprennent tous les jeux de mots sur « privé/public » et « privé de ... » : quand prime le choix institutionnel, qui s'impose à lui, l'analysant-passant est effectivement privé de la facultativité de ses prérogatives.³

2. La passe produit-elle un savoir, et qui plus est un savoir transmissible ?

Dire en quelque sorte qu'une production de savoir « aux commandes duquel se situe le discours analytique » — comme mainte association le soutient⁴ — en justifie son processus de passe, ne me paraît précisément pas justifié. Ne serait-ce que parce que le discours analytique produit du S_1 (soit la signifiante de la parole) en mettant en réserve tout S_2 (comme savoir au moins inconscient). J. Ferret parle même d'« invention de savoir ». Mais à mon sens ce que la signifiante crée n'est pas un savoir, mais, dans leur dialectique, des effets signifiés de signifiant. Cet ensemble est constamment renouvelé, tant en ce qui concerne les signifiants qu'en ce qui concerne ce qu'ils induisent au travers des objets et des positions subjectives qui sont les conséquences métonymiques et métaphoriques de l'articulé signifiant.



P. Bruno dit explicitement qu'il y a, avec la passe, un « gain de savoir [pour l'analysant, semble-t-il] sur l'ouverture à la fin » de la cure, *i. e.* qu'une fin de cure est possible, que celle-ci arrivera à terme ou, dit autrement et à ma propre façon, qu'un gain de savoir viendra compléter chez l'analysant qu'il soit en mesure de s'ouvrir à (d'admettre) ce qui constitue une fin de cure. Pour moi la seule « chose » qui se transmette est la signifiante unaire, qu'elle soit donnée comme S_1 , $S(A)$, Un, Père, intension fonctionnelle, récursivité, etc.⁵ Ce ne saurait être ni un savoir S_2 , ni « un » objet a , ni même une position subjective comme l'est celle de l'analyste en position contingente (soit : « cesse de ne pas s'écrire ») dans la structure. Le sujet s'établit sur la signifiante et la supporte : S_1/S , quand la signification porte les signifiants. La passe « vérifie » ainsi la seule transmission de signifiante, c'est-à-dire qu'une parole porte (porte un dire, porte des effets,...). Cette fin, dit encore P. Bruno, est « l'émergence du désir d'analyste ».

Ce faisant, ce n'est d'aucune prédictivité, même objectalisée en savoir, qu'il s'agit et seule se transmet (en émerge) la récursivité signifiante, toujours liée au narcissisme primordial. Ce narcissisme est à la fois singulier et des plus partagés comme tel. Il fonde donc

³ R.L., « Contingence de la position subjective et facultativité de la soumission au signifiant », Gand, 2013

⁴ Dont l'APJL, par la voix de sa présidente Jacqueline Ferret, ce 15 février.

⁵ R.L., « Pas sans $S(A)$ », *Actes de l'E. C. F.* n° 18.

les rapports du sujet à l'institution, mais depuis ce qui échappe, pas à partir de ce qu'on veut bien reconnaître comme savoir. Et, dans ce qui échappe, c'est d'inconscient qu'il s'agit, sur le versant du passant et contre toute manipulation qu'il subirait (de la part des passeurs, du fait de leurs restrictions propres ou de ce qu'ils imposent au discours du passant en le mettant en forme, comme de la part du jury).

3. La passe est-elle destinée à faire école, *i. e.* à créer une École ?

Les discours tenus à l'APJL vont dans les deux sens : (1°) l'APJL est décidée à devenir une école — mais (2°) ce n'est pas encore acquis, même si les passes en sont l'embryon.

Mais dans l'optique du § 2 la passe n'est en rien destinée à faire école — sinon l'école ouverte du loisir (facultativité) laissé à chacun d'être à l'école (non instituée) de l'ouvert créationniste.

La passe est destinée à reconstituer de la signifiante — comme échappement et récursivité — et cela ne saurait être en rien le fait de l'institution qui n'est pas le lieu de la parole. Au moins là-dessus Legendre tenait le bon bout. De là, aucune significantisation du trajet d'un analysant ne saurait être un fait d'école et encore moins édictée (qui plus est dans son contenu de signification) par un quelconque système doctrinal.

4. La mise au jour d'un fantasme fondamental est-elle une raison de la passe ?

Je ne parlerai pas de fantasme *fondamental*, car il ne saurait persister comme fondamental du fait de sa production constante d'avatar en avatar, pulsionnel ou désirant... Il n'y a pas là de retour possible sur une origine (je soutiens mordicus la position de Lacan sur le créationnisme du signifiant *ex nihilo, i. e.* sans origine), car la récursivité de la signifiante, productrice des signifiants, se passe de tout autre fondement qu'une absence de fondement. En effet le supposé fondement des « choses » échappe systématiquement dans ce qu'il produit, comme c'est le cas du refoulement « primordial » (mais non originaire) qui échappe dans le refoulement proprement dit, lequel échappe lui-même à constituer le dit inconscient, etc., comme tout constituant de l'énonciation échappe dans tout constituant des énoncés.

Cette dialectique de ce qui échappe dans ce qu'il induit, en s'avérant et transformé par cette induction et conservé dans son produit, est on ne peut mieux schématisée par le plan projectif qui met en continuité des nappes représentant des options opposées. Cependant l'immersion en *cross-cap* du plan projectif dans l'espace imaginaire standard implique une ligne de décussation entre ces nappes. Et c'est la traversée en continu de cette ligne qu'on nomme (par méprise) « traversée » du fantasme.

Je ne ferai donc pas d'un supposé fantasme fondamental ni de son semblant de traversée une raison de la passe qui en vérifierait la réalité.

5. Quel lien de la passe avec une position de sujet ?

La passe serait-elle destinée à « vérifier » que le sujet a une notion explicite de la position qui s'impose à lui ?

La position « moïque » du sujet idéalisé par un narcissisme spéculaire est l'un des modes du signifié. Mais il s'agit là du choix du sujet, un choix contingent quant à ses effets et détaché de toute nécessité de fondement préalable ; un tel choix ne saurait donc être explicite par avance ni explicité en cours d'élaboration, car tout point de vue auquel on parvient est toujours un point de vue limite qui s'involve aussitôt qu'atteint en produisant toujours plus loin le conséquent qui lui donne par rétroaction (et donc interaction, *Wechselwirkung* : soit un « pousse au change ») son statut d'antécédent.

La passe a donc pour raison de *faire entendre* ce qui s'est imposé à l'analysant dans sa vie et dans sa cure, *étant entendu* qu'à cet impératif (pluriel) il a pu se rendre de manière strictement facultative.⁶

La passe a donc un lien étroit avec une position de sujet (celle de la contingence et de la facultativité dans le quadrangle modal), sachant que l'analyste tient cette même position. De là vient l'idée du passage à l'analyste comme motif de la passe — si ce passage est relié à des raisons plus fondamentales comme l'implique la récursivité du signifiant.

6. La passe est-elle qualifiante ?

Il n'y a pas de passe qualifiante — sauf à en faire un instrument de la garantie institutionnelle faite à l'analyste qui réussit *sa* passe. C'est le cas dans de nombreuses associations, l'E.C.F. en premier lieu, et ce schème est dès lors plus en faveur de l'association que de l'impétrant (« De quel A. E. l'École a-t-elle besoin ? »)⁷. Et ce genre d'A. E. garantit l'École dont il participe. De toute façon, je n'accorde aucun crédit à une quelconque qualification du psychanalyste : il n'y a pas de psychanalyste qualifié. Car la récursivité vient en travers de ce type de prédictivité.

Faire entendre la récursivité de la signifiante comme ce que porte le sujet (ce qu'il porte plus loin) en fin de cure est non seulement ce qui appelle à la passe, mais ce qui

⁶ R.L. « Contingence de la position subjective et facultativité de la soumission au signifiant », Gand, 2013, pour insister.

⁷ De même en Belgique : devenir A. E. permet de présider l'E.C.F. en Belgique et de s'en prévaloir comme garantie auprès des Pouvoirs publics.

contraint à se départir d'assurance (même octroyée par l'institution) dans la position d'analyste : depuis S_1/S jusqu'à son renversement en $a \rightarrow S/S_1$, est essentiel.

Aussi ce n'est de toute façon pas l'analyste en devenir que la passe « qualifie », ni même l'analyste du passant, mais le renversement de la position subjective qui de support à la signifiante en devient l'altérité même par quoi ce semblant qu'est en fin de cure l'objet a s'assure de son passage à la signifiante — que celle-ci le resignificantise en S_2 ou justement pas ; on voit ainsi que ce n'est pas un tel passage de la signifiante aux signifiants et de là des signifiants aux signifiés qui compte. La prédicativité n'a donc d'intérêt que pour servir d'appui à un retour vers la récursivité.

7. La passe vérifie-t-elle que la dette symbolique est suffisamment assumée par le sujet pour qu'il s'autorise « librement » à être analyste ?

7.1. Au fond la passe a-t-elle pour but de « vérifier » quoi que ce soit ?

Disons plutôt que la vérité — au sens de « La chose freudienne... » : une vérité qui parle en disant *je* — suit un autre chemin que de vérifonctionnalité extrinsèquement saisissable. Car ce qu'elle met en place est plus assurément la récursivité de la signifiante. Nous ne sommes pas là dans une logique poppérienne prédicative du démontrable et du falsifiable. Car, dans la passe, il y va derechef de l'acte — sur le versant du passant : ou l'acte se dévoile, directement accessible, en étant fondé d'imprédicativité, ou il n'est pas. La réponse est là. Nous ne sommes ni dans l'évaluable ni dans le compte rendu, mais dans le prolongement à l'identique de l'acte en jeu dans la cure (qui est plutôt le fait de l'analyste, même si c'est réversif). Ce supplément d'acte — attendant au décalage dans le prolongement du précédent — vient néanmoins en réversion avec ce dernier, ici sur le versant du passant. C'est de l'ordre *actif* du passage de l'aliénation, mise au jour dans la cure, à la séparation en continuité avec elle *non sans torsion*. Un tel prolongement s'effectue donc dans son fil propre, s'il est correctement tordu sur le mode du manque inhérent à l'acte dans la cure, un manque que recouvre celui en jeu dans la passe.

La passe ne vérifie rien, car la seule vérification qui puisse s'effectuer est nécessairement prédicative. Il s'agit que s'entende l'évidement opératoire de la signifiante et que cela seul peut prendre valeur pour le sujet.

7.2. À l'égard de qui ou de quoi s'exerce une telle dette ?

La dite assomption de la dette symbolique, je l'entends au sens anglo-allemand d'assumer : *assumption* = *Annahme*. C'est qu'à mon sens il n'y a de dette fondamentale

(symbolique) qu'à l'égard de la récursivité opérant depuis une hypothèse (*Annahme*) à l'œuvre. C'est là une dette à l'égard de la signifiante et il n'y a de raison de la passer que de mettre au jour en l'agissant ce rapport renversé du sujet à la signifiante (et non plus la maîtrise du sujet par le langage S_1 / \mathcal{S}) : \mathcal{S}/S_1 .

8. La passe vérifie-t-elle que le sujet est devenu normal ?

Une telle question se réfère, à mon avis, au texte de Freud sur « Les types libidinaux »⁸. Freud y décrit comme « l'harmonie idéale » un type libidinal érotico-obsessionnel-narcissique (p. 158). Cette association de positions subjectives différentes permettrait au sujet de faire face à toutes les obligations de l'existence sans privilégier la réponse à aucune. C'est en fait ce à quoi ouvre la récursivité. Aussi je dirais que ce type idéal peut très bien correspondre au sujet qui émerge d'une passe positive. Mais je ne dirais pas « normal » ce sujet idéal.

Je prends le terme de « norme » comme Hans Kelsen l'amène dans sa *Théorie générale des normes*⁹. La norme se détermine pour lui comme situant un devoir (*Sollen* = un devoir-advenir). Par là elle assure l'existence (narcissique) du sujet selon une *validité* d'existence spécifique. C'est ce devoir-advenir existentiel du sujet que la norme va souligner comme récursif. Et la passe autorise proprement ce travail récursif de la parole.

9. Que signifie l'absence d'aval donné par le jury (cartel) à une passe ?

Ce n'est certainement pas le désaveu de la cure de ce passant. Tout au plus peut-on soutenir qu'il n'y a pas eu moyen de se prononcer sur l'effectivité de la transmission de signifiante récursive. Soit que cette transmission n'ait pas été audible, soit qu'elle n'ait pas eu lieu, soit que la production de signifiante ne se soit pas démontrée directement accessible dans ce mode particulier de la parole qu'est la tierce personne.

10. Est-il bien opportun que des analystes désignent certains de leurs analysants comme passeurs « là où ils allaient lâcher prise » ?

Autrement dit, désigner un analysant passeur le maintiendrait sous transfert ?

Je pense plutôt que c'est lui donner l'occasion, à participer d'un autre rapport de parole, de « s'émanciper » du transfert qui se présente de façon mœbienne simple (à une seule

⁸ Trad. fse in *La vie sexuelle*, P. U. F., 1972.

⁹ Trad. fse, P. U. F.

demi-torsion) comme un 2 local + 1 global. Par contre la passe (comme bande trimœbienne) est de l'ordre borroméen du 3 + 1 (trinitaire, disait Lacan).

11. Faut-il que l'analyste prévienne l'analysant qu'il l'a désigné passeur ?

Je ne conçois pas — malgré ce qui s'en dit — que l'effet de surprise, pour l'analysant, d'être tiré passeur soit de l'ordre d'une interprétation. Cela prendrait même plutôt l'allure d'un passage à l'acte. Mais rien n'empêche — en fin de cure — de prévenir l'analysant (et d'obtenir son assentiment), car, à être dans la passe, l'analysant sait bien comment il se démontre potentiellement passeur. Et ce n'est en rien le désigner passant. Ni le contraindre à s'engager comme passant dans la passe.

Inversement, si tout passeur est *dans* la passe, ce n'est pas tout passant qui puisse être passeur. Car certains se méprennent sur leur position.

Cela dit le moment de la cure est périlleux, car il ne s'agit pas pour l'analyste d'être demandeur auprès de l'analysant.

12. En quoi désigner un analysant passeur « fait entrer l'institution dans la cure » ?

Avec une passe extra-institutionnelle cette question ne se pose plus.

Nous sommes bien là à la limite de ce que l'inclusion de la passe dans l'associatif a de malvenu.

Une passe strictement extra-associative — comme peut l'être celle que *les compagnons du devoir* [de nouveau le *Sollen* de Kant et de Kelsen] *et de la passe* organisent — est la seule garantie de l'absence d'immixtion des associations dans le dispositif, le fonctionnement et la conclusion des passes.

Désigner un analysant passeur implique bien plutôt que la récursivité se démontre dans sa cure et, au-delà, encore plus nettement dans la passe à quoi il peut prétendre, y compris comme passeur.

13. Faut-il que ce soit le secrétariat de la passe qui choisisse la composition d'un jury (cartel) de (la) passe ?

Cela revient à reposer la question du tirage au sort.

Ce ne saurait être le secrétariat de la passe qui choisisse ni même tire au sort la composition du jury, car il appartient au passant d'agréer ce jury. Autant que ce soit lui qui tire au sort. Une fois de plus cela évite que l'institution — y compris ouverte comme l'est *Les compagnons du devoir et de la passe* — ne s'imisce dans les passes.

14. Faut-il sérier les raisons d'une absence de « nomination » à la passe (*i. e.* d'un refus) ?

Car l'on entend de telles raisons de ne pas « nommer A. E. » mises en série :

- si le travail analytique ne paraît pas effectif ;
- si se présenter à la passe vise à échapper dans la cure à une question angoissante (la passe comme fuite en avant) ;
- si le passant est enserré dans un carcan théorique (alors il n'est pas vivant)...

Et de même en ce qui concerne la « nomination », comme reconnaissance du chemin parcouru :

- ne plus être pris dans l'Autre (*i. e.* tributaire de sa jouissance), comme on peut l'être en début de cure ;
- avoir changé de point de vue ;
- être allégé de l'angoisse et donc se situer du côté de la pulsion et du vivant ;
- avoir renversé le fantasme (de $(a \diamond \mathcal{S})$ à $(\mathcal{S} \diamond a)$, j'imagine) ;
- être capable d'une relecture apaisée de la cure ;
- quand bien même subsisterait le symptôme.

À mon avis toutes ces questions sont secondaires, si l'on peut entendre un repositionnement du sujet sur la récursivité signifiante, telle qu'elle se joue dans le passage à la séparation et l'assomption de la fonction Père comme présence de l'absence et en particulier de l'absence de signifiant pour se signifier soi-même, de l'absence d'Autre de l'Autre, de l'absence de tenue d'un discours vrai sur le vrai, de l'absence de transfert du transfert, de l'absence d'acte de l'acte... et, plus avant, de l'absence de désir du désir, de sens du sens, etc. À partir de cette récursivité, l'ouverture est la plus large qui permette de ne pas anticiper sur l'assentiment (ou la réticence) donné à une passe ou la réticence à le faire.

15. Faut-il diffuser ou ne serait-ce que donner à l'impétrant les noms des membres du jury de passe ?

Si le passant tire au sort les membres du jury de passe (pour pouvoir les agréer), il en connaît les noms. Une passe n'est pas un examen permettant de parler dans le sens des *dadads* du jury.

16. Faut-il que le passant, nommé (R.L. : ou non) A. E., témoigne de sa passe en plénière (*i. e.* devant tous les membres de l'association, comme cela se fait à l'APJL) ?

Dans une organisation de passe qui ne serve que le passant, c'est à lui qu'il appartient de savoir ce qu'il veut en faire, « nommé » ou non, qu'il s'exprime ou non ensuite, pour en élaborer la substance ou pour tout autre motif.

Systématiser l'obligation du discours est du même ordre que de rendre des cures analytiques obligatoires : c'est une contradiction de fait.

17. Faut-il que la tâche assignée à un jury de passe (comme il est dit que c'est la tâche assignée par l'APJL à *ses* cartels de passe », S. Duportail) soit de répondre à la question : « Qu'est-ce qui détermine un analysant à *passer* à l'analyste ? »

Répondre à cette question initiale de Lacan n'est plus la seule raison de la passe. Pour moi, elle passe même au second plan derrière la nécessité de resignifiantiser (récursivement) l'objet (persistant sinon dans sa prédicativité, quand bien même elle reste mâtinée d'imprédicativité).

Mais il ne s'agit pas de « suivre le désir à la trace » (Ch. de Bodinat).

Pour moi, la passe est le lieu de saisie (de ressaisie) de la récursivité en un faire-acte. Cela se démontre dans la transmission (et dans l'évidence de cette transmission) de $S(A)$, Φ , etc. Ce ne saurait être une affaire de critères préétablis, y compris à recevoir 5 sur 5 « la vérité comme cause ». La vérité est ici moins de l'ordre de la perte que de la dialectique entre perdre et maintenir, annuler et conserver, refouler et récupérer. Car elle ouvre — par la parole et disant *je* (c'est en quoi la passe ne saurait être institutionnelle) — à la production d'un surnuméraire passant de l'objet à une signifiante plus avancée encore dans sa productivité.

18. À quoi sert de promouvoir une passe en considérant qu'« un cartel [de passe] est une mine clinique » ?

Je pense plutôt que la clinique est minée en ce qu'elle renvoie à des syndromes qui justifient une technique de soin appropriée et codifiée.

Comme des cures, l'institution n'a rien à savoir des passes. C'est là, dans cette possible intrusion, vraiment une affaire d'école (doctrine, méthode et technique associées qui s'imposent par avance en un schématisme qui, au mieux, se laisse appréhender explicitement : au moins on peut en discuter) et le sujet n'aurait qu'à s'y adapter. Toutes les protestations sur la singularité des « témoignages » (tu témoignes ou bien l'on te les coupe : témoignage symbolique pour castration réelle, c'est-à-dire rendue effective dans l'institution pour la place qu'on souhaitait y prendre) n'y changent rien : être commis à répondre de sa cure empêche de le faire *vraiment*.

19. La passe est-elle là pour faire série de singularités ?

Ainsi J. Podlejski fait-il série de 13 passes ! M. Lateule de 10 passes ! À croire que l'effet institutionnel (préalable) rend toute passe comparable à toute autre. S'imaginer pouvoir le faire est déjà un problème. La statistique met précisément en jeu l'adaptation aux préalables qu'on cherche à reconnaître dans la pratique des passes. Or je pense nécessaire de faire cas (!) de probabilités autrement composées. Car je parle là en termes d'induction et non de déductions. La récursivité est en effet inductive : depuis ses fondements hypothétiques sans plus jusqu'à, bien sûr, la contingence des effets que le choix qu'implique de la part du sujet la nécessité de s'orienter quand même en s'obligeant (*sollen*) à aller de l'avant.

Par là, même si l'association ne s'impose pas dans le processus de passe, celui-ci participe déjà de l'association. C'est une « affaire d'axiologie » (P. Papatheodorou) : « passer du désir de l'Autre au désir d'analyste », oui, mais à condition de ne pas spécifier celui-ci par avance, et de fonder cette axiologie sur une éthique de la récursivité telle que les normes ne sauraient être édictées (*sollen* → *setzen*) par avance.

Ici nous sommes très loin du Temps logique, où la supposition d'un premier, relative à ce qu' imagine un second de ce qu' imagine un troisième (pour s'en tenir là) rend singulière toute position, même si elle ouvre ainsi au collectif.

20. La passe est-elle un « effondrement » de la prédicativité ?

Pour moi, ce que Lacan a appelé « un échec » de la passe est en fait un échec inhérent à la constitution même de la passe, et précisément il s'agit de l'échec de toute prédicativité par trop cantonnée dans un objet. Car la passe ne se fonde que de l'exclusion des prédicativités qui vaudraient isolément, c'est-à-dire sorties de leur dialectique avec l'imprédicativité.

21. La passe implique-t-elle — comme cela s'entend — que s'y tiennent des discours dénudés, subjectivement et sentimentalement organisés, de la part des passeurs, des passants, des cartels ?

Je pencherai plutôt pour que le mode de « témoignage », *i. e.* de prolongement des témoignages effectifs¹⁰, soit moins subjectif et sentimental que déjà recevable par autrui autrement qu'en étant l'affaire personnelle de celui qui l'effectue, autrement dit qu'il soit déjà une étape vers sa théorisation, c'est-à-dire repris en termes de généralité, peu ou prou abstraite.

Cependant je n'en ferai pas une visée de théorisation ; mais c'est la tendance à la collectivisation de ce témoignage qui l'amènerait à échapper à son centrage sur telle personne. Ainsi, dans le Temps logique, le collectif se soutient d'une certaine connexion entre les actes singuliers.

22. Y a-t-il d'ailleurs témoignage du passant ou du passeur ?

Je ne parlerai donc pas de témoignage ni pour le passant ni même tout compte fait pour le passeur. Il s'agit plutôt pour chacun des passeurs de la reprise de ce qu'il a entendu de la transmission possible de la récursivité de la signifiante, on ne peut plus abstraite. Le passant, rendant compte de ce que fut sa vie jusque là dans la dépendance à l'égard de l'évolution de sa cure propre. Le passeur se contentant de rappeler — par son filtre — ce qu'il a entendu du passant. Les points-limite (et points-nœud) de ce discours sont essentiels à faire saisir ce qui constitue le nouage sinthomatique des divers champs d'existence du sujet.

23. La passe fait-elle école ?

En admettant (D. Sakellariou) que la passe soit en elle-même une école et que celle-ci garantisse l'analyste (alors que Lacan souligne que l'analyste n'opère pas avec la garantie de l'Autre), une passe intra-associtative, même ouverte à des non-membres, fait garantie d'École. Dans les deux sens : elle garantit l'École et s'en trouve elle-même garantie par l'École, au détriment de toute singularité et de toute inventivité. C'est une affaire d'opération d'ensemble : réussir une telle passe, c'est obtenir une garantie d'école qui se trouve ainsi réassurée dans son bien fondé supposé.

Donc, faire la passe serait faire École. (D. Sakellariou en joue, parlant de « garantie de l'absence de garantie ».) Je pense qu'il vaut mieux laisser de côté toute référence à une garantie et ne promouvoir l'absence qu'à partir de la récursivité de la fonction pulsionnelle de l'acte comme imprédictif.

¹⁰ Mais je n'appellerai pas « témoignage » le discours du passant, mais uniquement ceux des passeurs (*cf.* § 22).

Je soutiendrai plutôt que, si la passe fait école — et pourquoi pas ? —, mieux vaut que ce soit en dehors de toute association.

*

Ce qu'évitent radicalement la prise en compte de critères institutionnels et l'élaboration de recettes est précisément la récursivité qui rend toute fonction insaisissable : le rhématique de l'ouverture récursive s'oppose là au thétième de la doctrine institutionnelle. S'il faut néanmoins parler de critère, j'en retiendrai plutôt le côté imprédictif allant de pair avec le refus de tout critère prédictif. Une cure va déjà dans ce sens. La passe en assoit le processus. Car la récursivité ouvre au créationnisme du signifiant et la passe (dé)montre ce créationnisme.

Aussi mettrai-je moins en valeur dans la passe ledit « désir d'analyste » ou le « dépliage de la clinique du passant ». Aveu (naïf ?) de l'immixtion toujours latente, sinon déjà présente, du groupe et de l'institution comme tenant d'un discours constitué, dans la singularité des demandes de parole.

Le « témoignage direct de l'AE » est-il un tel passage au collectif ? Mieux vaut considérer la dialectique des suppositions et des convictions mal fondées, entrelacées par leur manque d'assiette, comme le Temps logique le démontre.

Au fond il s'agit de toute façon de faire une école freudienne (et lacanienne) réunissant cures-passes-cartels en dehors des associations. Cette école est celle du compagnonnage : le tour de France est moins ici le passage d'une association à l'autre que le passage *entre* les associations. C'est ce que proposent les *Compagnons du devoir et de la passe*.

Une telle école freudienne (distincte des lieux adlériens, jungiens ou autres) ne peut se fonder que d'une théorie (récursive) du nombre de tours comme définissant un type de trou comme nécessaire à la signifiante.

Dirai-je qu'à la base de la passe l'on trouve un « savoir qui permette de ne pas être sourd à la vérité » (P. Bruno) ? C'est dont je suis sûr, c'est qu'inversement, être sourd à la vérité n'implique qu'un « faux-savoir » comme Lacan parle de faux-trou.

Annexe

Définitions de la récursivité

L'exemple princeps d'une définition récursive est celle du signifiant selon Lacan : « un signifiant représente un sujet pour un autre signifiant ».

1. *Est récursive une fonction qui ne se définit qu'à se prendre en compte elle-même (en tant que definiendum) dans le definiens.*

Elle se fonde ainsi sur sa propre mise en jeu dans sa définition ; elle s'articule à elle-même pour se définir, en se distinguant néanmoins d'elle-même, puisqu'elle est dédoublée comme terme à définir et terme définissant (définitoire). Elle s'assure d'elle-même comme étant son propre référent ; par là elle se distingue aussi d'elle-même. Aussi une fonction récursive adjoint-elle venant au concept à la base du zéro (non-identique à soi-même) le concept situé à la base de l'un (identique à zéro).

2. *Est récursive une fonction récurrentielle qui ne se fonde que de sa propre récurrence.*

En se fondant sur ce qu'elle n'est pas encore pour en assurer son devenir, elle développe sa récurrence, qui la définit par rétroaction.

3. *Est récursive une fonction d'hypothèse appelée à l'existence par les conséquents qu'elle induit, c'est-à-dire selon une conditionnelle irréaliste opérant depuis un après-coup rétrogradant.*

Pour se fonder de ses conséquents une fonction ne vaut d'abord qu'en tant qu'hypothèse ; par après, les conséquents de cette hypothèse l'appellent à l'existence pour s'en assurer réellement. Elle se distingue ainsi d'elle-même, comme hypothèse et comme antériorité des conséquences de cette hypothèse, en étant au total et de manière décalée le produit de l'hypothèse qu'elle fut au départ.

4. *Est récursive une fonction qui ne se définit qu'à partir de son domaine d'existence intensionnelle.*

Soit cette intension (inaccessible) rend cette fonction simplement insaisissable, soit on l'appréhende par l'effet en retour, rétrogradant, de ce qu'elle aura induit comme objets validant son appréhension extensionnelle (ou, dit autrement, son domaine d'appréhension extensionnel, bien entendu extrinsèquement saisissable, mais qu'il faut déconstruire pour en re-susciter l'intension.

5. *Est réursive une fonction qui ne tire son existence que de la retrogrédience de ses transformés extensionnels sur son intension.*

C'est là une façon de souligner que la progrédience d'un lien de cause à effet ne va pas sans la dialectique qu'il entretient avec la retrogrédience de ces conditions extrinsèques, extensionnelles, sur la raison intensionnelle qui les aura déterminées.

6. *Est réursive une fonction qui se détermine de sa propre activité.*

C'est souligner le caractère (voire la « substance ») fonctionnelle et de là temporelle d'une fonction qui s'assure de son opération intrinsèquement active.

7. *Est imprédictif ce qui ne comble pas le vide signifiant qui le compactifie.*

L'hypothèse de départ est un vide qui compactifie en s'y intégrant ce qu'il est censé produire de façon extensionnelle comme monde objectal.

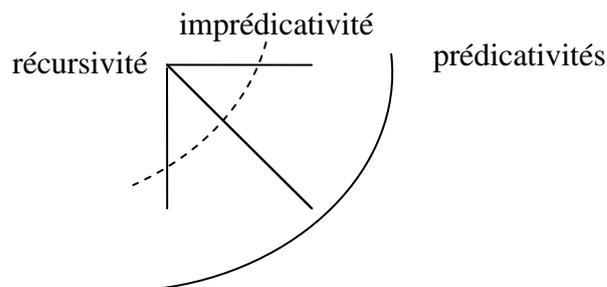
8. *Est imprédictif ce qui se passe de fondement extrinsèque.*

De là une fonction réursive opère imprédictivement en ne s'appuyant sur rien d'autre que sur cette activité elle-même.

*

Ces définitions sont toutes équivalentes et s'étayent de leur caractère littoral, asphérique, dialectique et intensionnel.

De là le schéma suivant :



où l'imprédictivité est littorale. Ce schéma exprime en d'autres termes la condition suivante :

(fonction en intension → (fonction en intension → fonction en extension)),
 où la (fonction en intension → (fonction en intension → fonction en extension)),
 est extrinsèque intrinsèque extrinsèque
 en tant que nomination opération saisie.
 Soit (récursivité → (imprédictivité → prédictivités)).

Au total est bien imprédicatif ce qui ne comble pas le vide signifiant qui le compactifie.